

# LES SOURCES LITTÉRAIRES DE L'HISTOIRE DE LA SHOAH

-

**Judith LYON-CAEN**

**Directrice d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)**

**Résumé :** L'histoire de la Shoah a été pendant très longtemps rétive à la prise en compte des écrits dits littéraires car la primauté était donnée à l'étude du fonctionnement des structures administratives et policières du régime nazi ou aux sources objectives. Judith LYON-CAEN envisage au contraire derrière chaque écrit, chaque décision d'écriture, chaque trace arrachée à la disparition l'histoire d'une résistance et d'un combat. Pour elle, c'est une action en soi de confier le témoignage à telle forme et non à telle autre, au même titre que le fait d'enterrer les écrits, de les faire imprimer clandestinement ou de les apprendre par cœur.

## **Un corpus d'écrits littéraires et un questionnement historique**

Si les sources littéraires de la Shoah se sont pendant longtemps limitées aux écrits littéraires prenant la Shoah pour objet, elles s'inscrivent depuis une dizaine d'années dans une perspective élargie en privilégiant notamment les écrits produits dans le temps des événements, conçus et reçus comme littéraires. Judith LYON-CAEN consacre ses travaux aux sources littéraires de la Shoah entendues dans ce sens. Il s'agit de mettre en avant un ensemble d'écrits nombreux de langues variées (yiddish, polonais...) peu connus, contrairement à certains écrits tels que le *Journal* d'Anne Frank. Autrement dit, que peut-on faire de ce corpus d'écrits des ghettos, des caches, des camps dans un cours d'histoire ?

## **La littérature comme fait d'armes**

Il est primordial dans un premier temps de considérer ce type d'écriture comme un fait d'histoire à part entière, c'est-à-dire comme une des formes d'actions des Juifs face à la destruction ou à l'anéantissement. Il s'agit également de sortir de la problématique du témoignage pour interroger ces écrits littéraires d'un point de vue historique. Ce sont des faits d'écriture face à la persécution, des formes d'actions déployées par les Juifs face à la destruction, le but étant de recourir à l'écrit pour transmettre une expérience singulière.

Que l'on considère par exemple la publication clandestine d'une brochure de poèmes en polonais à Varsovie en mars 1944 pour le 1<sup>er</sup> anniversaire du soulèvement du ghetto et l'on mesure la continuité de la lutte post-insurrectionnelle. 3000 exemplaires de cette brochure, contenant notamment des poèmes écrits par Czeslaw Milosz et Michal Borwicz, ont été imprimés clandestinement et distribués dans la rue. Elle a été rééditée en juillet 1944 (bulletin du Comité national juif).

Autre exemple : une anthologie de poèmes intitulée *Le chant s'échappera* (Varsovie, 1947). Parmi les poètes figurent des victimes du nazisme, notamment certains des auteurs du recueil précédent. Ce sont les Juifs survivants qui font ce travail de collecte au sein de la commission historique juive et la préface a été rédigée par Borwicz, poète-combattant devenu historien, qui a consacré sa thèse aux *Ecrits des condamnés à mort sous l'occupation allemande* (Paris, PUF, 1954, rééd. Gallimard, 1996). Dans la préface, l'auteur souligne que la poésie est devenue le co-facteur de la lutte et pour les survivants, ce sont des documents spécifiques qui donnent accès à la réalité de la souffrance et qui contribuent à la lutte contre la déshumanisation.

## **La prise d'écriture comme mouvement d'appropriation : contextualisation et survivance**

De ce point de vue, cette littérature devient un véritable objet pour l'histoire de la Shoah puisqu'elle acte un mouvement d'appropriation : prendre l'écriture comme prendre la parole, les armes ou le voile. Et Judith LYON-CAEN d'ajouter que « c'est le choix de la forme qui fait trace », autrement dit ce choix rend la signification historique possible.

Dans la même perspective, les poèmes de Szlengel (1912-1943), *Ce que je lisais aux morts. Poèmes du ghetto de Varsovie*, ont pu être désignés comme des poèmes-documents dans la mesure où ils sont la voix des témoins, devenus, par la prise d'écriture, écrits de survivants.

Pour terminer, l'intervenante évoque un poème intitulé « Le pain » rédigé en juillet 1941 à Varsovie et largement exploitable en cours. Ce texte exprime à travers la forme poétique la question cruciale du manque de pain dans le ghetto. Comprendons que les circonstances littéralisent les métaphores. Le pain, absent, existe cependant en poésie et l'absence devient document. Ainsi, le seul lieu où il peut y avoir du pain, c'est le poème. Celui-ci est devenu, dans une métaphore absolue, aussi immatériel que la poésie.

Compte-rendu rédigé par :

Violette BOISNEAULT, Collège Jules Ferry, Montaigu, Vendée.

Stéphane BRIAND, Collège Stéphane Piobetta, Aubigny-Les Clouzeaux, Vendée.